



Commune
D'ALLIGNY-EN-MORVAN

58230 ALLIGNY-EN-MORVAN

Tél : 03.86.76.13.50

alligny.morvan@wanadoo.fr

www.alligny-en-morvan.fr

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 FEVRIER 2022

Président : GROSCHE Marie-Christine

Secrétaire de séance : PIN Christine

Présents : GROSCHE MC (Maire) - MACHIN J-M (1^{er} Adjoint) – MÔME C (2^{ème} Adjoint) – DUCREUX N (3^{ème} Adjoint) - BOURGEAC J - BRANLARD D - GÉRARD D - GERVAIS G - PIN C - CHARLOT F

Absents : GUENOT G – GROSCHE JL – CHAMBERLAND P – PRIMARD E

Procuration de Jean-Luc GROSCHE à Marie-Christine GROSCHE

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'accepter un avenant concernant les travaux de la Maison des Générations. Il s'agit d'une moins-value de 240,00€ HT de l'entreprise BRADE concernant un placard qui ne pourra être posé faute de place.
- De recruter Malwina WILK en remplacement de Sylvie ROUSSEL qui quitte son poste au gîte d'Etape. Ce contrat prendra effet le 1^{er} mars pour une durée d'un an renouvelable.
- De renouveler pour un an le contrat de Sonia OCHI à compter du 1^{er} mars.
- De renouveler le contrat qui lie la commune au SIEEEN concernant le service cartographique du cadastre pour une durée de 4 ans et un montant annuel de 736,80€ TTC.
- D'approuver un devis supplémentaire de l'entreprise « Enseignes et Lumières » d'un montant de 2635,00€ HT concernant des panneaux de rue non prévus dans le devis initial.
- D'accepter la donation de quatre parcelles de terrain cadastrées AO n°127, AO n°109, H n°116 et H n°109 par la succession de Monsieur JUSTE.
- De nommer Monsieur Gérard GERVAIS, Conseiller Municipal, à la commission des élections en remplacement de Marie-Paule BARD.

Le 18 février 2022

Le Maire

Marie-Christine GROSCHE